



MUNICIPALITE

Préavis 2016–2021 / N° 56

**Jetons de présence et indemnités du Conseil communal
Législature 2021 – 2026**

Rolle, le 26 avril 2021

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour objet la validation du projet d'indemnités et de jetons de présence des membres de votre Conseil pour la prochaine législature, selon la proposition émise par votre Bureau, conformément à l'article 29 de la loi sur les communes (LC du 28 février 1956) et à l'article 17 chiffre 14 du règlement du Conseil communal de Rolle du 29 août 2014. Sont ainsi concernés les membres du Conseil, des commissions, les président, secrétaire, huissier et suppléants, avec effet au 1^{er} juillet 2021, jusqu'au 30 juin 2026. Ce préavis complète la « Fixation des indemnités de la Municipalité pour la législature 2021-2026 » proposée par préavis 2016-2021 / N° 52 et votée lors de la séance du Conseil communal du 16 mars 2021.

1. PROPOSITION ET TABLEAU RÉCAPITULATIF

Le Bureau du Conseil communal propose de maintenir le statu quo.

Les sommes proposées et sont présentées dans le tableau suivant. Les différences, nulles dans le cas présent, concerne la législature en cours et la législature à venir.

Jetons de présence (en francs)	2006 2011	2011 2016	2016 2021	2021 2026	Différence
Conseillers					
• Séance de conseil	10	15	15	15	0
• Séance du bureau	10	15	15	15	0
• Séance de commission	30	40	40	40	0
Rapporteur					
• Séance de commission	30	40	40	40	0
• Rapport	75	80	80	80	0
• Rapport de gestion		240	240	240	0
Conseillers délégués (associations intercomm.)					
• Séance commission hors Rolle		50	40	40	0
Indemnités forfaitaires annuelles					
Président	4'000	4'000	4'000	4'000	0
Secrétaire (8 séances/an)	14'000	14'000	16'000	16'000	0
• Par séance supplémentaire	1'000	1'000	1'500	1'500	0
• Frais administratifs/an	1'800	1'800	1'800	1'800	0
Secrétaire suppléant (forfait annuel)	400	400	400	400	0
Travaux occasionnels décidés par le bureau (à l'heure)	35	35	35	35	0
Huissier	1'300	1'300	1'300	1'300	0
Indemnités spéciales (dépouillement élections/votations)					
Président (par dépouillement)	500	500	500	500	0
Secrétaire (par dépouillement)	500	500	500	500	0
Chef des opérations (par dépouillement)	500	500	500	500	0
Scrutateurs (par dépouillement)	50	50	50	50	0

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2016-2021 / N° 56 de la Municipalité du 26 avril 2021,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- Adopte les jetons de présence et indemnités du Conseil communal, valables du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 26 avril 2020

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Denys Jaquet



Le Secrétaire



Julien Bocquet

1^{re} séance avec la Commission des finances : selon calendrier

Municipal délégué : M. le syndic Denys Jaquet